

MATERNELLES ■ Par les Délégués départementaux de l'Éducation nationale

Deux écoles fleuries distinguées

Pour avoir aménagé des espaces fleuris, la maternelle Louise-Michel a reçu un premier prix et la maternelle Paul-Lafargue un prix d'encouragement, au concours organisé par les Délégués départementaux de l'Éducation nationale.

Même si les principes originels du double engagement des Délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEN) restent la promotion de l'école publique et de la laïcité, ils ont proposé, pour la première fois, un concours des écoles fleuries. Parmi les six écoles participantes dans l'Allier, les écoles maternelles Louise-Michel et Paul-Lafargue de Montluçon étaient en lice.

Et, jeudi après-midi, le président départemental, Michel Dupont, accompagné de membres du jury et des inspecteurs de l'Éducation nationale des circonscriptions de Montluçon 1 et 2, et, en présence des élèves et de nombreux parents, a remis le premier prix départemental à l'école maternelle Louise-Michel et le prix d'encouragement à l'école maternelle Paul-Lafargue.

Un chèque d'un montant de 150 € et un diplôme ont également été remis aux deux établissements. De plus, le projet de l'école Louise-Michel a été soumis au jury national. Bien sûr, les deux maternelles



POUCES VERTS. Les élèves de l'école maternelle Louise Michel viennent de recevoir leur premier prix départemental.

poursuivront leur projet l'année prochaine.

« L'école Louise-Michel a réalisé un travail colossal »

Il y a quelques jours, le jury départemental s'était rendu sur place pour mesurer le travail accompli par les équipes d'enseignants et par les élèves aux minuscules pouces

verts. Ses membres ont ensuite pu constater « que l'école Louise-Michel a réalisé un travail colossal, en mettant en avant dans son projet d'école les valeurs de l'environnement ». À savoir, la réalisation de potagers, de jardinets fleuris, d'espaces dédiés aux animaux et aux insectes, ainsi que de la plantation d'une miniforêt de quatre-vingts arbres. Et de souligner « la chance qu'avaient ces élèves de vivre en harmonie avec la nature, tout cela en pleine ville ».

Concernant la maternelle

Paul-Lafargue, le jury a pu visiter un projet en devenir, démarré seulement cette année par l'équipe pédagogique. Néanmoins, les radis produits dans les jardinets aménagés dans la cour ont ravi les papilles des jardiniers en herbe. ■

➔ **Info plus.** En plus du concours national des écoles fleuries, qui existe depuis plusieurs années déjà, les DDEN proposent également le concours « Se construire citoyen », dont l'objectif est « de transmettre aux élèves, citoyens en devenir, les valeurs et les principes républicains par la mise en action d'un projet collectif ».